



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 30

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD		Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Hamid EL HASSOUNI pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Signature de l'accord de consortium "Contrat d'Engagement Jeunes - volet jeunes en rupture" - Vague 2

Depuis 2020, Dijon métropole a renforcé son implication dans le champ de l'action sociale et de l'insertion professionnelle, notamment pour le public jeune. Dans un contexte de quasi plein emploi, la collectivité est, de plus, pleinement engagée dans l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

La collectivité apporte notamment un appui à des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle ou faire face à des besoins urgents, via le fonds d'aides aux jeunes. Elle soutient de nombreuses actions d'insertion telles que le déploiement de chantiers éducatifs sur le territoire ou une auto-école sociale à destination des jeunes en situation de vulnérabilité.

En 2022, le gouvernement a souhaité renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté en instaurant le contrat d'engagement jeune (CEJ). Ce contrat est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, 29 ans lorsque la qualité de travailleur handicapé a été reconnue, qui ne poursuivent pas d'études et sont en difficultés d'accès à un emploi stable.

Cependant en raison d'un cumul de freins d'ordre médical, social et économique, certains jeunes peuvent se retrouver exclus de l'offre d'accompagnement existante. La remobilisation et la prise en charge de ces difficultés sont alors un préalable à un accompagnement professionnel.

C'est pourquoi le gouvernement a lancé un appel à projet « CEJ-Jeunes en rupture (CEJ-JR) » pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2024. Il s'adresse aux jeunes en difficulté d'accès au CEJ. Il vise à lever les freins périphériques (absence de logement stable, faible niveau de qualification ou problématique de santé psychique et mentale...) et sécuriser le parcours en vue de mener le jeune vers un emploi ou une activité durable.

Un consortium s'est formé et a été retenu à l'appel à projet « CEJ-JR ». Le consortium propose un accompagnement renforcé et spécifique dans un logique d'accompagnement global. Il réunit l'Acodège (coordinateur du projet), l'ADEFJO, les missions locales, la CPAM, la Maison des adolescents, la SEDAP, CREATIV', l'association GREN, la ligue de l'enseignement, l'ADAPT, Habitat et Humanisme, Orvitis, Urbanalis et Dijon métropole.

Dijon métropole s'est engagée dans ce dispositif, en mobilisant ses ressources propres, à travers la gestion du fonds d'aide aux jeunes et son soutien à des actions d'insertion.

Sur les 10 premiers mois, 73 jeunes ont été captés dont 40 en CEJ-JR. Outre l'accompagnement individualisé, plusieurs ateliers ont été menés sur les problématiques de mobilité, santé ou logement.

Le consortium a été retenu pour prolonger cet accompagnement du 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2025, les conditions d'implication pour la collectivité restent inchangées. Les objectifs quantitatifs pour le consortium sont de 112 personnes rencontrées sur cette nouvelle période de 18 mois, dont 100 personnes signataires in fine d'un contrat d'engagement.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'accord de consortium dans le cadre du projet « Contrat d'engagement jeune – jeunes en rupture » - Vague 2, annexé à la présente délibération

SCRUTIN POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN